

**Par courrier électronique**

Aux autorités cantonales et communales

Pully, le 9 novembre 2020

## Quand la maison brûle, on tire la sonnette d'alarme !

Mesdames et Messieurs, chers élus cantonaux et communaux,

Il est des moments où garder le silence rend coupable. C'est avec cette conviction que nous vous lançons cet appel aujourd'hui. Au risque de paraître monomaniaques. Au risque aussi de nous attirer les foudres de ceux qui ne veulent bousculer ni nos ordres du jour, ni nos autorités... Mais quand la maison brûle, on tire la sonnette d'alarme.

Mardi dernier, l'espoir était grand encore de voir notre Gouvernement agir dans les meilleurs délais pour préserver tout un pan de notre tissu économique impacté par la fermeture immédiate. Restaurants, traiteurs, bars et tea-room bien sûr, mais pas seulement. Une semaine après, c'est la peur au ventre, la rage et l'incompréhension qui prédominent pourtant.

**La peur au ventre**, car l'échéancier des mesures cantonales ne donne aucun espoir de bénéficier d'une quelconque aide avant la fin décembre... D'ici là pourtant, il y a des employés à rémunérer (deux fois !), un trimestre de TVA à acquitter, des loyers en cours à payer, des loyers suspendus ce printemps à rembourser, des 13<sup>e</sup> salaires à verser, etc. « Piochez dans vos économies », disent certains. Mais des économies patiemment constituées jusqu'ici, il ne reste souvent plus rien... Et ce ne sont pas cinq mois de réouverture qui ont permis de les reconstituer.

**La rage**, aussi. Oui, la rage prédomine après avoir entendu le Conseil d'Etat demander qu'on lui dise « Merci! ». Car les remerciements ne peuvent être à sens unique... L'économie attend, elle aussi, qu'on lui dise merci d'avoir permis à nos **finances cantonales** d'être saines, grâce aux impôts qu'elle a payés. L'économie attend elle aussi qu'on lui dise merci, pour les **emplois** qu'elle a créés et le faible taux de chômage auquel elle a contribué. L'économie enfin - et tout particulièrement l'hôtellerie-restauration - attend elle aussi qu'on lui dise merci, pour avoir **accepté l'urgence sanitaire** et appliqué avec sérieux et rapidité les restrictions ordonnées.

Or, à la place de remerciements concrétisés par des mesures immédiates, le Gouvernement nous convie à un **enterrement programmé**... Un enterrement programmé non par absence de mesures (qui dans l'ensemble sont louables), mais pour cause de tempo beaucoup trop lent! Afin que tous ceux qui - sans le vouloir - se retrouvent sans recettes aujourd'hui puissent honorer leurs obligations d'employeur, de locataire et d'entrepreneur à la fin de ce mois, ce n'est pas à fin décembre que les premières aides doivent arriver, c'est le 25 novembre déjà! Avec des RHT simplifiées et accélérées. Et des loyers allégés.

Nous implorons donc chacun, dans ses fonctions respectives de député, d' élu communal, de membre du Gouvernement ou d'une Municipalité, de tout mettre en œuvre pour **bousculer les procédures et accélérer les aides**, afin de garantir la survie de notre tissu économique et la préservation de notre tissu social. Afin d'éviter les dépôts de bilan et les licenciements... Avec responsabilité et solidarité.



Gilles Meyste  
Président de GastroVaud  
Membre du Conseil de GastroSuisse  
Député



Yves Girard  
Secrétaire général des Artisans boulangers,  
pâtisseries, confiseurs vaudois  
Président de la Fondation vaudoise pour la formation des  
Métiers de bouche